

Jeudi 9 mars 2023

INFORMATION PRESSE

Restriction de circulation sur la RT3, entre le pont de la Tchamba et la tribu d'Ometteux, à Poindimié.

Point d'information sur les travaux en cours

La direction des Infrastructures de la topographie et des transports terrestres de la Nouvelle-Calédonie (DITTT) informe les usagers de la route qu'à la suite des fortes pluies survenues sur la commune de Poindimié le samedi 21 janvier 2023, des dégradations importantes sont apparues sur la route territoriale n°3 (RT3) entre le pont de la Tchamba et la tribu d'Ometteux.

Pour des raisons de sécurité et afin de pérenniser la structure de chaussée, la DITTT a interdit la circulation aux véhicules dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 tonnes, sur cette portion de route.

Des travaux de reconstruction de l'ouvrage hydraulique sont en cours depuis le 13 février dernier et devraient s'achever à la fin du mois de mars.

La DITTT réitère la nécessité de respecter les restrictions de circulation afin d'éviter le risque d'une coupure totale de la route qui serait très préjudiciable pour les populations avoisinantes. Les usagers sont invités à respecter les impératifs en matière de vitesse, ainsi que le balisage mis en place pour leur sécurité et celle des entreprises intervenantes. La sécurité est l'affaire de tous.

À noter que ces restrictions pourront être levées avant la fin des travaux, lorsque les sections les plus dégradées auront été traitées.

La DITTT s'excuse pour la gêne occasionnée durant les travaux.

* *
*